



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 3 Novembre 2017

Dialogue social : L'envers du décor.

« Co-construire, enrichir, affiner » ... et ainsi faciliter une mise en œuvre rapide des projets de la Direction !

La Direction a engagé une négociation sur les conditions de vie au travail dans le prolongement de l'accord collectif national sur les conditions de travail du 25 novembre 2016, accord que Sud-Solidaires n'a pas signé. Pour cause, ce dernier renvoie toute négociation au niveau de chaque Caisse d'Épargne. Un an plus tard, nous y voilà enfin mais autant vous dire tout de suite, cette négociation nous laisse dubitatif.

Pourquoi ? Il suffit de revenir quelques instants sur l'expertise CHSCT du mois de juin dernier, effectuée dans le cadre du dossier « dimension conseil et agence collaborative ». Cette analyse réalisée au plus près des salariés a permis de mettre en lumière des conditions de travail de plus en plus dégradées au sein des collectifs de travail. Et pourtant devant ce constat accablant, la Direction n'a rien fait. Pire, elle est toujours dans le déni.

Au moment où la Direction s'engage dans un virage réformateur et remet en cause le modèle économique et social de notre entreprise avec un nouveau plan stratégique, sa recherche du profit à tout prix et les innovations technologiques seront-elles tournées vers l'amélioration de nos conditions de vie au travail ?

On peut légitimement en douter, déjà 3 journées de pseudo-négociations sur 6 prévues et aucunes mesures concrètes à l'horizon pour améliorer vos conditions de vie au travail !

Pourtant, la Direction doit à la fois apporter des réponses rapides aux revendications des salariés, réagir immédiatement aux avertissements formulés par les experts qui sont intervenus à la demande de Sud et du CHSCT, mais aussi définir des réponses structurelles pour mesurer la charge de travail de chacune et chacun (embauche, pointeuse, paiement de toutes les heures supplémentaires...).



Pour l'instant, la Direction essaie de soigner son image de « partenaire social » en voulant associer les « organisations syndicales représentatives » sur l'ensemble de ses projets, histoire d'être vraiment sûre de ne pas avoir d'entraves.

C'est affiché très clairement dans le plan stratégique 2018-2020 : « *La Direction souhaite poursuivre un dialogue social de qualité, en accompagnant les organisations syndicales représentatives et les instances représentatives dans la transformation de la CELC* ».

Derrière les beaux discours sur le partenariat et la Co-construction, la Direction a pour seul objectif de faire intégrer, avaler et accepter aux syndicats sa vision économique et stratégique, de sorte à faire passer au second plan toute la défense des intérêts des salariés.

Cela fait des années que les conséquences sociales des décisions des dirigeants, qui sont les donneurs d'ordre, s'abattent sur les salariés et font grossir les rangs des chômeurs-euses. Cela fait des années que les conditions de travail se dégradent et provoquent de plus en plus de stress et de mal-être au travail.

La délégation **Sud-Solidaires** a présenté son fonctionnement et sa pratique syndicale. Un syndicat qui est avant tout le porte parole et le défenseur des intérêts des salariés. Un syndicat combatif et déterminé qui ne revendique aucunement la fonction de partenaire social de la direction, mais bien celle d'un contre pouvoir dans l'entreprise.

Notre participation aux réunions de négociations a pour finalité de parvenir à négocier des mesures qui visent à :

- **Améliorer les conditions de travail au quotidien**
- **Garantir une rémunération digne du travail fourni par les salariés**
- **Garantir la pérennité de l'emploi à Loire-Centre**

Si ces séances de négociations aboutissent à la signature d'un accord, cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix pour notre organisation syndicale : encore faut-il que les mesures de cet accord aillent dans le sens des intérêts des salariés !

Une direction doctrinaire !

Côté Direction, c'est l'incompréhension ! Pour Elise Paquet, il est essentiel d'avoir des partenaires sociaux soucieux de participer à la conduite du changement décidé par la Direction (sic). Lorsque nous l'interpellons sur les choix faits et leurs graves conséquences sur les conditions de travail et la santé des salariés, la réponse est cinglante : « c'est une question de culture ». Nous bouillonnons, de culture ...

Il faudrait donc des syndicats dociles, à la disposition d'une DRH qui de toutes les façons ne modifiera en rien ses plans (tant que les discussions se passeront dans les salons feutrés de Loire-Centre avec un auditoire acquis à sa cause, la réalité pourrait bien lui donner raison).

Nous avons rappelé avec conviction à Elise Paquet qu'elle ne pourra jamais compter sur nous pour accompagner la Direction, ni dans des projets qui auront pour conséquences des fermetures d'agences, de services, et des suppressions d'emplois, ni dans des accords qui n'apportent rien sinon l'illusion de l'existence d'un « dialogue social ».

Suite des discussions : 15, 24 novembre et 8 décembre.

Vos Délégués Syndicaux Sud-Solidaires :

Tristan Guérin, Damien Pinsault, Cécile Gambert, Philippe Rigaud, Philippe Renaus et Alain Quesne.